

Profil des éducatrices de l'enseignement maternel à Kisangani (RD Congo)

[Profile of kindergarten teachers in Kisangani, DR Congo]

Constance Boyombi Igumbe

Assistante, Institut Supérieur Pédagogique de LOKUTU, Province de la Tshopo, RD Congo

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The results of this study, which focused on the profile of kindergarten teachers in Kisangani, show that the teachers working in the schools of Kisangani are qualified. All are trained in the field of teaching. Also, most of the educators had been teaching for between 0 and 10 years (54/80) or in their respective classrooms (66/80). Finally, as compensatory strategies, the majority of the respondents had teacher training, either specific training in the field, ranging from one to nine times.

KEYWORDS: Educator, Pre-school education, training, qualification, DR Congo.

RESUME: Les résultats issus de ce travail qui a porté sur le profil des éducatrices de l'enseignement maternel à Kisangani, montrent que les éducatrices œuvrant dans les écoles de Kisangani sont qualifiées. Toutes sont formées dans le domaine de l'enseignement. Aussi, la plupart des éducatrices témoignent d'une ancienneté allant de 0 à 10 ans dans le domaine de l'enseignement (54/80) ou dans leur classe respective (66/80). Enfin, comme stratégies compensatoires, la majorité des enquêtés ont suivi une formation en enseignement, soit une formation spécifique dans le domaine, allant d'une à 9 fois.

MOTS-CLEFS: Educatrice, Enseignement maternel, formation, qualification, RD Congo.

1 INTRODUCTION

L'éducation des enfants est au centre des préoccupations qui touche la communauté tant nationale qu'internationale. Elle est un phénomène fondamental du devenir humain. Celle-ci n'a pas commencé aujourd'hui, elle existe depuis que l'homme existe sur terre et se poursuit partout où la vie se déroule. C'est pourquoi, la loi-cadre de l'enseignement national en République démocratique du Congo N°14/004 du 11 février 2014, dans son article 7 insiste sur l'éducation pour tous qui est l'un des objectifs du millénaire pour le développement qui consiste à assurer aux garçons et aux filles les moyens pouvant leur permettre d'achever les études primaires avec succès en vue de se rendre utile à la société.

Au niveau mondial par exemple, l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), depuis sa création en 1945, avait pour mission de contribuer à la construction de la paix, à la réduction de la pauvreté, ou développement durable, au dialogue interculturel. Pour atteindre cet objectif, l'UNESCO a comme activité principale l'éducation qui lui permet de défendre une vision holistique humaniste, c'est à travers une éducation de qualité dans le monde. C'est pourquoi, l'UNESCO défend le droit de tout individu à l'éducation, reconnaissant bien entendu son rôle fondamental dans le développement social et économique de toutes les nations.

Il va sans dire que l'éducation est un phénomène fondamental pour l'avenir humain. En effet, c'est à l'école où se fait l'éducation sous toutes ses formes. L'école assure donc la formation morale, civique, esthétique et physique des élèves et étudiants.

En République Démocratique du Congo, l'école est structurée de telle manière que nous avons l'enseignement maternel ne revêtant pas un caractère obligatoire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et universitaire. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à l'enseignement maternel, bien que non obligatoire.

Il va sans dire que si hier, l'Etat congolais ne s'occupait pas de l'enseignement maternel, aujourd'hui, il a un droit de regard à propos de ce qui se passe à ce niveau car, toutes les écoles maternelles, privées ou étatique suivent le même programme arrêté par l'Etat, de même il existe un corps inspecteur dont la mission est de veiller à la bonne exécution, non seulement des programmes en vigueur, mais aussi des dispositions réglementaires en cette matière. En conséquence, il est normal que nous puissions nous intéresser au profil des éducatrices dont la tâche est de s'occuper de l'encadrement et de la formation des enfants avant l'entrée à l'école primaire.

Pour Mokonzi cité par Gumeavukili (2007), les enseignants constituent l'une des précieuses ressources dont un système éducatif a besoin pour accomplir sa mission. Leur disponibilité, leur formation, leur rémunération, leur motivation influencent directement la réussite ou l'échec. C'est ainsi que chaque pays organise son système conformément à sa législation. La République démocratique du Congo est l'un des pays qui disposent d'une législation scolaire bien établie; raison pour laquelle, les écoles congolaises sont dotées d'un programme national et d'une structure fonctionnelle bien définie. Cette structure de l'enseignement au Congo comporte une filière d'étude qui s'enchaîne logiquement.

De façon générale, la loi-cadre de l'enseignement national en République Démocratique du Congo, n°14/004/ du 11 février 2014 dans sa partie ex positive stipule que tout élève commence par l'école primaire générale, passe par la formation prés-scolaire dont la durée est de 3 ans. Cela pour être préparé à entreprendre l'école primaire avec moins de stress. Pour y arriver, on doit recruter, à tous les niveaux de l'enseignement, un personnel ayant un profil acceptable.

Ainsi pour une préparation efficace des enfants pour la vie, nous devons recruter les enseignants ayant reçu une bonne formation et qui peuvent influencer sur le développement et l'épanouissement de la personnalité des enfants. Dans le même ordre d'idées, un éducateur ou une éducatrice de la petite enfance doit recevoir une formation suffisante pour planifier et organiser les activités d'enfants, participer les enfants à des activités susceptibles d'encourager leur épanouissement intellectuel, physique, et affectif. Si tel est le souci du législateur, la réalité sur le terrain semble être autre chose.

L'école maternelle qui constitue notre champ d'action semble être un fourre-tout, dans lequel les diplômés et les non-diplômés, les formés et les non formés encadrent les enfants. Et pourtant, les éducatrices recommandées à la maternelle en RD Congo devraient être détentrices des diplômes d'Etat selon le nouveau programme (D6N) ou certifié en pédagogie appliquée (D4N) pour ce niveau d'enseignement. Outre la détention des titres scolaires, elles doivent suivre les cours de spécialisation, mais aussi avoir un brevet en éducation maternelle.

Ceci a attiré notre attention. Nous avons jugé utile dans le cadre de ce travail de nous intéresser au profil des éducatrices qui travaillent dans les écoles maternelles implantées dans la ville de Kisangani.

De ce qui précède, la problématique de cette étude s'articule autour des questions suivantes:

- Quel est le profil des éducatrices qui œuvrent dans les écoles maternelles de la ville de Kisangani ?
- Quelles sont les stratégies de compensation auxquelles les écoles maternelles recourent- elles pour assurer une bonne formation des enfants et pour la mise en niveau des éducatrices ?

Dans notre étude, nous nous sommes fixés les objectifs ci- après:

- Identifier le profil des éducatrices de l'enseignement maternel à Kisangani.
- Identifier les stratégies de compensation auxquelles les écoles maternelles recourent pour une remise à niveau des éducatrices en vue d'assurer une bonne formation aux enfants ?

Considérant d'une part la problématique soulevée dans cette étude, et d'autre part les objectifs assignés à celle-ci, nous formulons les hypothèses de la manière suivante:

- Le profil des éducatrices de la maternelle dans la ville de Kisangani est non acceptable. Autrement dit, ce profil ne correspond pas aux dispositions réglementaires en la matière.
- Comme stratégies de compensation pour une remise à niveau des éducatrices en vue d'assurer une bonne formation aux enfants, les écoles maternelles recourent au recyclage à travers les formations continues animées par les inspecteurs et les responsables des écoles ainsi que par le système de travail en équipe ou les préparations des leçons et autres activités se fait ensemble.

2 MÉTHODOLOGIE

Notre population d'étude est constituée de toutes les éducatrices des écoles maternelles à Kisangani. A cette population, nous avons travaillé avec un échantillon occasionnel de 80 sujets. Pour collecter les données, nous avons utilisé le questionnaire. La méthode d'enquête nous a servi comme guide. Les données collectées sont converties en fréquences et traduites en pourcentage. Le test de chi carré nous a permis de comparer certaines fréquences.

Notre échantillon se présente comme suit:

Tableau 1. Répartition des enseignants selon l'ancienneté dans la carrière

Ancienneté dans l'enseignement	f	%
De 0-10 ans	54	67,5
De 11-20 ans	16	20
Plus de 20 ans	10	12,5
Total	80	100

De l'observation des éléments contenus dans le tableau 1., il se fait remarquer que, sur les 80 enseignants qui constituent notre échantillon d'étude, 54, soit 67,5% ont déjà œuvré entre 0 et 10 ans dans l'enseignement. Puis, 16 sujets, soit 20% présentent une ancienneté allant de 11 à 20 ans; enfin, les 10 autres enseignants, soit 12,5% ont plus de 20 ans d'expérience dans la carrière.

Par réseau d'enseignement, les enquêtés se répartissent comme suit:

Tableau 2. Répartition des enseignants selon le réseau d'enseignement

Réseau	f	%
Conv. catholique	12	15
Conv. Protestant	7	8,75
Non conventionné	4	5
Privé agréé	57	71,25
Total	80	100

En lisant le contenu de ce tableau, il s'observe que la plupart des enquêtés travaillent dans les écoles privées agréées, soit 71,25%. Ensuite viennent les enseignants du réseau conventionné catholique (15%), protestant (8,75%) et non conventionné (5%).

Pour atteindre nos résultats, nous avons utilisé le questionnaire d'enquête pour récolter les données, par le fait que cette étude porte sur le sondage d'opinion.

Le choix de cette technique se justifie par le fait que le questionnaire présente de nombreux avantages, notamment l'économie de temps, l'administration simultanée du questionnaire aux enquêtés, la récolte rapide des protocoles, aussi son dépouillement est facile.

3 RESULTATS

L'objet de ce chapitre est de présenter les résultats de notre étude, lesquels sont regroupés selon les réseaux. Cependant, comme chaque réseau est couvert par plusieurs questions, nous présentons les résultats par chaque réseau. La deuxième partie de ce chapitre portera sur la discussion des résultats

3.1 FORMATION DES ENSEIGNANTS

Au niveau de la formation des éducatrices, 7 items de notre questionnaire (7, 8, 9, 10, 11, 12, 13) nous ont permis d'avoir les informations. En effet, pour connaître le niveau de la formation, nous avons posé la question n°7. Les réactions des enquêtées à ce propos figurent dans le tableau 1. repris ci-dessous:

Tableau 3. Répartition des éducatrices selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Réseau				Total
	C.C.	C.P.	N.C.	P.A	
D4	3	-	-	-	3
D6	9	7	4	56	76
L2	-	-	-	1	1
Total	12	7	4	57	80

Légende:

C.C= Convention Catholique; C.P=Convention Protestante

N.C= Non Convention; P.A= Privé Agrée

Sur 80 éducatrices enquêtées, 12 travaillent dans les écoles maternelles conventionnées catholiques, dont 3 sont brevetées (D4) et 9 enquêtées sont des diplômées d'Etat (D6). Quant Aux écoles conventionnées protestantes, nous avons 7 éducatrices qui sont toutes des diplômées d'Etat (D6), il en est de même pour les 4 éducatrices issues des écoles non conventionnées. Enfin, les 57 éducatrices des écoles privées agréés se répartissent comme suit: 56 des diplômées d'Etat et une éducatrice est licenciée (L2). Ainsi, il y a plus des diplômées d'Etat que les brevets et les licenciées dans les écoles maternelles.

Tableau 4. Répartition des éducatrices selon le domaine de formation

Domaine de formation	Réseau				Total
	C.C	C.P	N.C	P.A	
Monitrice	3	-	-	-	3
Pédagogie générale	9	7	4	57	77
Total	12	7	4	57	80

Considérant le tableau relatif au domaine de formation, il ressort que sur 80 éducatrices, 12 œuvrant dans les écoles maternelles conventionnées catholiques, dont 3 ont suivi la formation des monitrices et 9 enquêtées ont suivi une formation en pédagogie générale. Toutes les 7 éducatrices des écoles conventionnées protestantes ont été formées en pédagogie générale. Il en est de même pour les 4 éducatrices issues des écoles non conventionnées, et les 57 des écoles privées agréés qui sont toutes issues de la pédagogie générale. La majorité des enquêtées a suivi la formation en pédagogie générale.

Pour savoir si les enquêtées avaient suivi une ou plusieurs formations, nous avons posé la question n°9. Les réactions des enquêtée à ce propos font l'objet du tableau 5. comme suit

Tableau 5. Répartition des éducatrices selon la formation suivie

Formation suivie	Réseau				Total
	C.C	C.P	N.C	P.A	
Non	-	-	-	11	11
Oui	12	7	4	46	69
Total	12	7	4	57	80

Il se dégage de ce tableau que sur l'ensemble des enquêtées, 69 éducatrices affirment avoir suivi une formation, depuis qu'elles sont dans la carrière enseignante. Il s'agit de 12 éducatrices du réseau catholique, 7 de protestant, 4 de non conventionné et 46 de privé agréé. Par contre, les 11 autres affirment n'avoir pas bénéficié des formations post-diplôme.

Tableau 6. Répartition des éducatrices selon le nombre de formation suivie

Nombre de formation	Réseau				Total
	C.C	C.P	N.C	P.A	
0	-	-	-	9	9
1	9	1	-	10	20
2	3	6	-	17	26
3	-	-	-	12	12
4	-	-	-	3	3
6	-	-	4	3	7
8	-	-	-	2	2
9	-	-	-	1	1
Total	12	7	4	57	80

De la lecture de ce tableau relatif au nombre de formation suivie par les éducatrices, il s'observe que 26 éducatrices affirment avoir suivi 2 formations depuis qu'elles sont dans le métier. Elles sont suivies de 20 autres qui ont participé à 1 formation. Aussi, 12 ont suivi 3 formations; 3 éducatrices ont pris part à 4 formations, tandis que 7 y ont participé 6 fois. Les trois dernières éducatrices ont suivi soit 8 formations (2 cas), alors qu'une enquêtée à participé à une formation). Il faut aussi signaler que 9 éducatrices n'ont participé à aucune formation depuis leur mis en service.

Considérant l'assertion C de l'item n°9 les enquêtées ont précisé la matière qui avait fait l'objet de la formation suivie comme suit:

Tableau 7. Matières de la formation suivie

Matières de la formation	f
Comportement des enfants	2
Pré-calcul, pré-écriture	3
Pédagogie active et participative	9
Méthodologie de l'enseignement maternelle	3
Etude et exploitation du nouveau programme de l'enseignement maternel	20
Gestion d'une classe de la maternelle	17
Exploitation des activités	4
Total	58

De l'observation des éléments de ce tableau, plusieurs matières ont fait l'objet de la formation des éducatrices. L'exploitation du nouveau programme est citée 20 fois, la gestion d'une classe de la maternelle revient 17 fois, la pédagogie active et participative est citée 9 fois. Les autres matières ont des fréquences qu'oscillent entre 2 et 4. La majorité d'entre elles a suivi la formation sur l'exploitation du nouveau programme de l'enseignement maternel (20 sujets), la gestion d'une classe de la maternelle (17 cas), la pédagogie active et participative (9 enquêtés), l'exploitation des activités (4 cas), le programme de pré-calcul et pré-écriture (3 sujets) et, l'étude de comportement des enfants (enquêtés).

Pour savoir si les enquêtées avaient suivies une formation spécifique pour devenir éducatrice, nous avons posé la question n°13. A ce propos, les enquêtées se sont exprimées de la manière suivant;

Tableau 8. Répartition des éducatrices selon la formation spécifique suivie

Formation spécifique suivie	Réseau				Total
	C.C	C.P	N.C	P.A	
Non	-	1	-	19	20
Oui	12	6	4	38	60
Total	12	7	4	57	80

Il se dégage de ce tableau que la majorité d'éducatrices a suivi une formation spécifique depuis qu'elles sont dans l'enseignement. Cela est confirmé par 60 sujets, dont 12 des écoles catholiques, 6 des écoles protestantes. Dans les écoles non conventionnées, on compte 4 éducatrices, alors que chez les privées on dénombre 38. Pour les 20 éducatrices qui n'ont pas suivi une formation spécifique, on compte 1 chez le protestant et 19 chez les privés.

Le tableau 9. ci-dessous reprend la matière ayant fait l'objet de la formation spécifique par les éducatrices de la manière suivante

Tableau 9. Matières de la formation spécifique suivie

Matières spécifiques suivies	f
Psychologie de l'enfant	9
Méthodologie pré-scolaire	6
Pédagogie active et participative	4
Programme de l'école maternelle	6
Préparation des activités	22
Développement intégral des jeunes enfants	1
Total	48

En lisant les données de ce tableau, on remarque que les éducatrices ont suivi plusieurs pendant leur formation spécifique pour devenir éducatrice. Il s'agit de la préparation des activités citée 22 fois, la psychologie de l'enfant (9 fois), la méthodologie pré scolaire qui revient 6 fois, de même que le programme de l'école maternelles cité 6 fois, la pédagogie active et participative et le développement intégral des jeunes enfants sont cités respectivement 4 fois et une fois.

A la question n°11, nous avons cherché à savoir comment se fait l'encadrement des éducatrices au sein de l'école. A cette question, les réponses fournies par les enquêtés sont libellées comme suit:

Tableau 10. Encadrement pédagogique

Encadrement pédagogique	f
Réunions pédagogiques	37
Leçon modèle	29
Recyclages	12
SERNAFOR	9
Visites des classes	9
Remarques	3
Total	99

Quelles sont les stratégies de remise à niveau instituées dans votre école ? Telle a été la question qui a fourni les réponses contenues dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11. Stratégies de remise à niveau

Stratégies	f
Formation des inspecteurs	33
SERNAFOR	15
Encadrement	5
Unités pédagogiques	4
Recyclage	3
Travail en équipe	1
Réunion pédagogique	1
Total	62

En lisant le contenu de ce tableau, on remarque que plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour une remise à niveau des éducatrices, on peut noter les formations des inspecteurs (33), le Sernafor (33), les encadrements (5), la constitution des unités pédagogiques (4), le recyclage (3), les réunions pédagogiques (1) et le travail en équipe (1).

A l'item n° 13, les sujets qui ont répondu non ont avancé les raisons suivantes:

Tableau 12. Raisons de non suivie d'une formation spécifique

Matières spécifiques suivies	f
Manque d'argent	5
Manque de filière	3
Le niveau D6 est suffisant	4
L'encadrement fait par la directrice suffit	4
Absence des formateurs	2
Total	18

Des résultats de ce tableau, il sied de constater que les éducatrices qui n'ont pas suivi la formation évoquent plusieurs raisons, entre autre le manque d'argent ou de filière, la suffisance de leur niveau de diplômé d'Etat ou de la formation donnée par la directrice, et l'absence de formateur.

3.2 RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

Les résultants en rapport avec les renseignements généraux font l'objet de cette section. Ils sont exploités par 6 items de notre questionnaire (1, 2, 3, 4, 5, 6).

Considérant l'ancienneté dans l'enseignement par école, les enquêtées se sont exprimées comme suit:

Tableau 13. Répartition des éducatrices par écoles et par ancienneté dans l'enseignement

Ecoles	De 0-10 ans	De 11-20 ans	Plus de 20 ans	Total
Akenda	3	-	-	3
Amani	-	-	-	3
Anuarite	-	-	3	3
Avenir	6	-	-	6
Bawa	2	1	-	3
Bercail	1	1	1	3
CELI Makiso	1	-	-	1
Costa	1	-	-	1
Félicité	2	-	-	2
Good Shepherd	3	-	-	3
Grand Lac	1	2	-	3
Home Feyen	3	-	-	3
IFCEPS	1	1	2	4
Kongolo royal 2	1	-	-	1
La Borne	-	2	-	3
La Grace	2	-	1	3
Les Anges	1	-	-	1
Lunda 2	1	-	-	1
Mike 2	3	-	-	3
Moineaux	5	4	-	9
Mukadona	-	1	-	1
Mwana	4	1	1	6
Notre dame	2	-	1	3
Okapi	1	-	1	2
Peniel	2	-	-	2
Saint Jean	4	-	-	4
Saleh	2	-	-	2
Tobongisa	1	-	-	1
Total	54	16	10	80

De l'observation des effectifs des éducatrices réparties par école d'appartenance dans ce tableau, nous remarquons que la plupart d'éducatrices ont une expérience dans l'enseignement allant de 0 à 10 ans (54 sujets). Elles sont suivies de celles qui sont dans l'enseignement depuis 11 à 20 ans (16 enquêtées) et, la dernière catégorie comporte les éducatrices qui ont exercé le métier d'enseignant depuis plus de 20 ans (10 sujets).

D'après l'ancienneté dans la classe selon les écoles, (item n°6), le tableau 14. ce qui suit:

Tableau 14. Répartition des éducatrices par écoles et ancienneté dans la classe

Ecole	Ancienneté dans la classe			Total
	De 0-10 ans	De 11-20 ans	Plus de 20 ans	
Akenda	3	-	-	3
Amani	1	2	-	3
Anuarite	-	-	3	3
Avenir	6	-	-	6
Bawa	3	-	-	3
Bercail	2	1	-	3
CELI Makiso	1	-	-	1
Costa	1	-	-	1
Félicité	2	-	-	2
Good Shepherd	3	-	-	3
Grand Lac	3	-	-	3
Home Feyen	3	-	-	3
IFCEPS	2	2	-	4
Kongolo royal 2	1	-	-	1
La Borne	3	-	-	3
La Grace	3	-	-	3
Les Anges	1	-	-	1
Lunda 2	1	-	-	1
Mike 2	3	-	-	3
Moineaux	7	2	-	9
Mukadona	1	-	-	1
Mwana	4	2	-	6
Notre dame	2	1	-	3
Okapi	1	1	-	2
Peniel	2	-	-	2
Saint Jean	4	-	-	4
Saleh	2	-	-	2
Tobongisa	1	-	-	1
Total	66	11	3	80

Le tableau ci-dessus décrit l'ancienneté des éducatrices dans leur classe d'enseignement respective. Partant, il se dégage que la majorité d'éducatrices ont une expérience dans leurs classes respectives datant de 0 à 10 ans (66 sujets). Elles sont suivies de celles qui sont dans ces classes depuis 11 à 20 ans (11 sujets) et, la dernière catégorie comporte les éducatrices qui sont dans leurs classes actuelles depuis plus de 20 ans (3 sujets).

Ci-dessous les réponses par niveau de formation:

Tableau 15. Répartition des éducatrices par niveau de formation

Ecole	Niveau de formation			Total
	D4	D6	L2	
Akenda	-	3	-	3
Amani	-	3	-	3
Anuarite	3	-	-	3
Avenir	-	6	-	6
Bawa	-	3	-	3
Bercail	-	2	1	3
CELI Makiso	-	1	-	1
Costa	-	1	-	1
Félicité	-	2	-	2
Good Shepherd	-	3	-	3
Grand Lac	-	3	-	3
Home Feyen	-	3	-	3
IFCEPS	-	4	-	4
Kongolo royal 2	-	1	-	1
La Borne	-	3	-	3
La Grace	-	3	-	3
Les Anges	-	1	-	1
Lunda 2	-	1	-	1
Mike 2	-	3	-	3
Moineaux	-	9	-	9
Mukadona	-	1	-	1
Mwana	-	6	-	6
Notre dame	-	3	-	3
Okapi	-	2	-	2
Peniel	-	2	-	2
Saint Jean	-	4	-	4
Saleh	-	2	-	2
Tobongisa	-	1	-	1
Total	3	76	1	80

De la lecture des éléments de ce tableau répartissant les éducatrices suivant le niveau de qualification, il apparaît que toutes sont qualifiées, car les 33 éducatrices qui travaillent à l'école Anuarite sont porteuses des brevets; les 76 autres des différentes écoles sont diplômées d'Etat et, l'unique licencié œuvrant à Mukadona.

En fonction des domaines de formation par école, les résultats ont révélé ce qui suit:

Tableau 16. Répartition des éducatrices par domaine de formation

Ecole	Domaine de formation		Total
	Monitrice	Pédagogie générale	
Akenda	-	3	3
Amani	-	3	3
Anuarite	3	-	3
Avenir	-	6	6
Bawa	-	3	3
Bercail	-	3	3
CELI Makiso	-	1	1
Costa	-	1	1
Félicité	-	2	2
Good Shepherd	-	3	3
Grand Lac	-	3	3
Home Feyen	-	3	3
IFCEPS	-	4	4
Kongolo royal 2	-	1	1
La Borne	-	3	3
La Grace	-	3	3
Les Anges	-	1	1
Lunda 2	-	1	1
Mike 2	-	3	3
Moineaux	-	9	9
Mukadona	-	1	1
Mwana	-	6	6
Notre dame	-	3	3
Okapi	-	2	2
Peniel	-	2	2
Saint Jean	-	4	4
Saleh	-	2	2
Tobongisa	-	1	1
Total	3	77	80

De ce tableau, il apparaît que sur l'ensemble des enquêtés, 77 d'entre elles ont suivi la formation pédagogique cycle long, alors que 3 éducatrices ont suivi la formation des monitrices.

Tenant compte de nombre de formation suivie selon les écoles, la situation figure dans le tableau 17. repris ci-dessous:

Tableau 17. Répartition des éducatrices par nombre de formation suivie

Ecole	Nombre de formation suivie								Total
	-	1	2	3	4	6	8	9	
Akenda	-	1	2	-	-	-	-	-	3
Amani	-	-	1	1	1	-	-	-	3
Anuarite	-	-	3	-	-	-	-	-	3
Avenir	-	-	-	-	-	3	2	1	6
Bawa	-	-	1	2	-	-	-	-	3
Bercail	-	3	-	-	-	-	-	-	3
CELI Makiso	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Costa	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Félicité	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Good Shepherd	-	1	-	2	-	-	-	-	3
Grand Lac	-	3	-	-	-	-	-	-	3
Home Feyen	-	2	1	-	-	-	-	-	3
IFCEPS	-	-	-	-	-	4	-	-	4
Kongolo royal 2	-	-	1	-	-	-	-	-	1
La Borne	-	-	3	-	-	-	-	-	3
La Grace	3	-	-	-	-	-	-	-	3
Les Anges	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Lunda 2	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Mike 2	-	-	3	-	-	-	-	-	3
Moineaux	-	9	-	-	-	-	-	-	9
Mukadona	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Mwana	-	-	5	1	-	-	-	-	6
Notre dame	-	-	-	3	-	-	-	-	3
Okapi	-	-	1	1	-	-	-	-	2
Peniel	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Saint Jean	-	-	2	2	-	-	-	-	4
Saleh	-	-	-	-	2	-	-	-	2
Tobongisa	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Total	9	20	26	12	3	7	2	1	80

Pour ce qui du nombre de formation suivie, 9 sujets disent qu'ils n'ont subi aucune formation, 20 sujets affirment avoir subi une seule formation, 26 enquêtées confirment la participation à deux formations. Aussi, 12 éducatrices ont pris part à trois formations, alors que 7 sujets confirment y avoir pris part à six. Par contre, 3 enquêtées ont suivi quatre formations, 2 éducatrices en ont participé à huit et une seule éducatrice a suivie neuf formations.

En effet, pour cette catégorie, il faut retenir l'existence de deux groupes d'écoles:

- Premièrement, il y a des écoles dont aucune éducatrice n'a participé à une formation. On peut citer Peniel, Lunda 2, La Grace, Félicité et CELI.
- Deuxièmement, on remarque les écoles qui ont des éducatrices qui ont pris part à au moins une formation depuis qu'elles sont dans l'enseignement. On retient dans cette catégorie Tobongisa, Saint Jean, Okapi, Notre dame, Mwana, Mukadona, Moineaux, Mike 2, Les anges, La borne, Kongolo royal 2, IFCEPS, Home foyen, Grand lac, Good shepherd, Costa, Bercail, Bawa, Anuarite, Amani, Akenda.

Quant à la formation spécifique suivie par école, le tableau 18. présente la situation de la manière:

Tableau 18. Répartition des éducatrices par formation suivie

Ecole	Formation spécifique suivie		Total
	Non	Oui	
Akenda	-	3	3
Amani	1	2	3
Anuarite	-	3	3
Avenir	-	6	6
Bawa	-	3	3
Bercail	2	1	3
CELI Makiso	-	1	1
Costa	-	1	1
Félicité	2	-	2
Good Shepherd	1	2	3
Grand Lac	2	1	3
Home Feyen	3	-	3
IFCEPS	-	4	4
Kongolo royal 2	-	1	1
La Borne	1	2	3
La Grace	3	-	3
Les Anges	-	1	1
Mike 2	-	3	3
Moineaux	-	9	9
Mukadona	-	1	1
Mwana	1	5	6
Notre dame	2	1	3
Okapi	-	2	2
Peniel	2	-	2
Saint Jean	-	4	4
Saleh	-	2	2
Tobongisa	-	1	1
Total	20	59	79

Partant des données contenues dans ce tableau, on peut regrouper les écoles en trois.

- Le premier est celui des écoles qui comportent l'ensemble des éducatrices ayant bénéficiés des formations spécifiques. Il s'agit de: Akenda, Anuarite, Avenir, CELI, Costa, IFCEPS, Kongolo royal 2, Les anges, Make2, Moineaux, Mukadona, Okapi, Saint jean, Saleh, Tobongisa.
- Le second concerne les écoles qui ont des éducatrices qui n'ont bénéficiés d'aucune formation spécifique. On peut noter Peniel, La grace, Home feyen, Félicité.
- Le dernier groupe comprend les écoles renfermant les éducatrices qui ont bénéficiés des formations et celles qui n'y ont pas bénéficiés. On peut retenir dans cette rubrique les écoles suivantes: Amani, Bercail, Good shepherd, Grand lac, La borne, Mwana, Notre dame.

3.3 DISCUSSION DES RÉSULTATS

Partant des résultats auxquels nous avons abouti, il sied de signaler que la formation des éducatrices de la ville de Kisangani n'est pas à la hauteur de ce qu'on attend d'eux. Eduquer ou former des enfants nécessite certains préalables, entre autre un niveau d'étude requis mais surtout de l'expérience et de motivation.

3.3.1 NIVEAU D'ÉTUDE

Il est couramment pensé en économie de l'éducation que plus un individu étudie, plus il est productif (Becker, 1962). Dans cette optique, il serait cohérent d'imaginer que plus un enseignant a étudié, plus il a accumulé de savoirs et meilleur enseignant il sera. Sur la base de cette hypothèse, des études ont été réalisées pour rendre compte du lien entre réussite scolaire des élèves et niveau d'étude des enseignants (Goldhaber et, Brewer., 1997; Goldhaber et, Brewer, 2000).

Cependant, les études à ce sujet ont des résultats contradictoires. Certaines études concluent qu'il n'y a pas de lien entre le niveau d'éducation des enseignants et la réussite des élèves. Plusieurs études montrent qu'il n'y a pas de différences significatives dans les scores des élèves selon que leur enseignant possède un niveau Master ou non, c'est-à-dire la licence pour la RDC (5 ans d'études universitaires).

Arronson, Barrow et Sander (2007) cités par Robin (2009) prouvent que pour les lycées publics de Chicago, il existe un effet enseignant. Mais leur étude ne montre pas de différence significative dans les scores des élèves selon que l'enseignant dispose une Licence (graduat en RDC) ou un Master (licence). Cette étude ne montre cela que dans un contexte précis, celui des établissements publics de Chicago aux États-Unis. Un Master peut contenir des enseignements très différents d'un domaine à l'autre et d'un lieu à l'autre (ville, état, pays...).

Dans l'ensemble, il est difficile d'établir avec certitude l'existence du lien entre le niveau d'éducation de l'enseignant et les scores des élèves aux tests. Il est possible que les savoirs acquis durant les études par les enseignants soient plus nombreux s'ils ont un niveau de licence mais cela n'a pas nécessairement d'effet sur leur savoir-faire en tant qu'enseignants. Il est aussi possible que les effets du niveau de diplômes des enseignants ne soient pas les mêmes selon les disciplines enseignées et selon les systèmes éducatifs.

3.3.2 EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

La plupart des études sur l'expérience des enseignants concluent que celle-ci à un impact positif sur les résultats scolaires, cependant très peu d'entre elles montrent un impact significatif. Il existerait une différence de qualité entre les très jeunes enseignants et les enseignants avec un peu plus d'expériences. Rockoff, cité par Hanusheck (1998) a tracé des courbes représentant les résultats des élèves en fonction de l'ancienneté des enseignants. Il montre que plus l'enseignant a de l'expérience plus les résultats seront élevés en vocabulaire, concepts mathématiques et compréhension de la lecture. Mais un tel lien ne peut être établi pour les calculs mathématiques. Sur ces courbes, il observe un seuil à peu près après des 4 ans d'expérience. Les enseignants atteindraient un seuil à partir duquel les élèves ne progresseraient plus en fonction des années d'expérience de l'enseignant. L'ensemble des études sont plutôt d'accord sur le fait qu'il n'y a pas d'impact significatif de l'expérience sur la réussite.

Cependant, lorsque l'on regarde l'expérience des enseignants, il faut prendre en compte le problème de « turn-over » des enseignants qui peut biaiser les études. En effet, plus les enseignants ont d'expériences, plus ils iront dans les bons établissements, et ne resteront pas où ils sont. Il est donc important de faire attention lorsque l'on étudie cet effet. Car les meilleurs enseignants, dans cette hypothèse, se retrouveraient probablement devant les meilleurs élèves et dans les meilleurs établissements, ce qui suggère que certaines variables pourraient être omises. Hanusheck cite une étude de lui-même, Kain et Rivkin, datant de 2005, dans laquelle ces derniers établissent que les études qui ne prennent pas en compte le turn-over des enseignants produisent probablement une sous-estimation de la vraie variance des scores.

Dans les systèmes éducatifs centralisés, comme la RDC, les meilleurs enseignants peuvent bénéficier de mutation dans les écoles de leurs choix, mais au contraire, dans les systèmes éducatifs décentralisés (Angleterre, Finlande, Belgique, etc.), les meilleurs établissements recrutent les meilleurs enseignants. Les enseignants, s'ils le peuvent, ont tendance à quitter les établissements les moins bons pour aller dans les meilleurs. Les enseignants les moins expérimentés sont dans les établissements les moins bons et, dès lors qu'ils deviennent expérimentés pourront changer d'établissements. Il est donc important dans les modèles statistiques sur de la réussite scolaire de tenir compte de l'appartenance des élèves à un établissement.

Aussi, Bressoux (1990 et 1996) confirment l'effet positif de l'ancienneté de l'enseignant sur les acquis des élèves au niveau élémentaire. Lafortune (2001) affirment que les nouveaux enseignants sont moins efficaces que les plus chevronnés, mais qu'au bout d'un certain temps (moins de cinq ans), l'expérience n'offre plus d'avantages mesurables.

De tout ce qui vient d'être décrit, il est impérieux de se pencher sur la formation des éducatrices, car leur profil peut avoir des répercussions sur l'apprentissage de leurs élèves. A ces éducatrices, des sessions de formations doivent être organisées dans le but de les mettre à la hauteur de leur tâche car, l'apprentissage des petits enfants nécessite l'intervention des actrices compétentes.

4 CONCLUSION

A l'issu de notre investigation qui a porté sur le profil des éducatrices de l'enseignement maternel à Kisangani, nous avons poursuivi deux objectifs, nous avons abouti aux conclusions ci-dessous:

- Toutes les éducatrices faisant partie de notre travail sont qualifiées, car 76/80 sont porteuses de diplôme d'Etat, 3/80 ont le brevet en enseignement et 1/80 est licenciée. Toutes sont formées dans le domaine de l'enseignement. Partant de ces résultats, notre première hypothèse selon laquelle le profil des éducatrices de la maternelle dans la ville de Kisangani ne correspond pas aux dispositions réglementaires en la matière est infirmée.
- La plupart des éducatrices témoignent d'une ancienneté allant de 0 à 10 ans dans le domaine de l'enseignement (54/80) ou dans leur classe respective (66/80).
- Comme stratégies compensatoires, la majorité des enquêtés ont suivi une formation en enseignement, soit une formation spécifique dans le domaine, allant d'une fois à 9 fois, même si une frange des éducatrices n'a jamais suivi une formation quelconque. De ces résultats, notre deuxième hypothèse est confirmée.

REFERENCES

- [1] Bapolisi, P. (2002). Les stratégies de formation et autoformation didactique des facteurs enseignants du secondaire dans les Pays du grands lacs, contribution à la didactique fonctionnelle. Thèse de doctorat non publié en pédagogie, Unikis, F.P.S.E
- [2] Becker G. (1962). Théorie du capital humain: Analyse Théorique. In *Journal of Political Economy*, Vol. 70.
- [3] Bressoux, P. (2006). *Histoire et perspectives des recherches sur l'effet-maitre*. In G. Figari et L. Mottier Lopez, Recherche sur l'évaluation en éducation. Paris: L'Harmattan.
- [4] Dictionnaire actuel de l'éducation (2005).
- [5] Duru-Bellat, M. (2003). Les apprentissages des élèves dans leur contexte: les effets de la composition de l'environnement scolaire. *Carrefours de l'éducation*, 16, pp.182-206.
- [6] Goldhaber, D. and Brewer, D. (1997). Why don't schools and teachers seem to matter? Assessing the impact of unobservables on educational productivity. *Journal of Human Resources*, pp. 505-523.
- [7] Goldhaber, D. and Brewer, D. (2000a). Does teacher certification matter? High school teacher certification status and student achievement. *Educational evaluation and policy analysis*. 22, 2, pp. 129-145.
- [8] Gumeavukili, F. (2007). Qualification des enseignants dans les écoles secondaires de la ville d'Isiro. Mémoire de Licence non publié en pédagogie, Unikis, F.P.S.E
- [9] Hanushek, E. A. (1998). Measuring Investment in Education, « *Journal of Economic Perspectives*, 4, pp. 9-30.
- [10] Kamba, A. (1999). Niveau de qualification des enseignants de primaire et secondaire écoles conventionnées catholique au diocèse d'Isiro-Niangara au cour de l'année scolaire 1989-1990, 1994-1995. Mémoire de Licence non publié en pédagogie, Unikis, F.P.S.E
- [11] Lafortune, L. (2001) Accompagnement socioconstructiviste. Pour s'approprier une réforme en éducation, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- [12] Lautier N. (2008). *Le regard des étudiants*. Paris: ERES.
- [13] Loi-cadre de l'enseignement (2014).
- [14] Liki, M. (1991). Evaluation du niveau de qualification des enseignants en fonction dans les écoles primaires et secondaires de la CECA 20/BUNIA de 1990 à 1998. Mémoire de Licence non publié en pédagogie, Unikis, F.P.S.E
- [15] Rajonhson L. (2006). Etude locale sur les caractéristiques des écoles efficaces dans la province de Toamasina - Madagascar, Libreville, Gabon, 27-31, mars 2006.
- [16] Robin, J-M (2009). Qu'est-ce qu'un bon professeur ? Regards de personnels de direction.
- [17] Serge, J. et Lavariée (2006). *Les compétences professionnelles des éducatrices: point de vue des intervenantes et des parents*. In les interactions, vol 9, N°2, Québec, université de Montréal.
- [18] Unesco (2002). Le droit à l'éducation, vers l'éducation pour tous au long de la vie. Editions Unesco.